

Programme JU-lien.org : à soutenir et intensifier !
Rémy Meury (CS-POP)

Contrairement à celle et ceux qui se battent avec énergie dans notre législatif pour que celles et ceux qui ont déjà trop aient toujours plus, et qu'à l'inverse celles et ceux qui n'ont pas assez pour vivre aient toujours moins, comme elle et ils le prouvent une fois encore par le dépôt de la question écrite 3620, nous tenons à saluer le lancement du Programme JU-lien qui est une absolue nécessité pour venir en aide aux plus défavorisé-es de notre canton qui ignorent leurs droits ou hésitent à les revendiquer. Il s'agit d'un premier outil dans la lutte incontournable et indispensable contre la pauvreté dans notre canton.

Nous demandons donc au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- 1. La campagne du programme JU-lien.org s'étend du 2 mai au 16 juin 2024. L'objectif de cette première vague est de toucher 100 ménages sur les 2'000 estimés (environ 3'500 personnes) qui ne réclament pas les prestations sociales auxquelles ils ont droit. Si cet objectif de 100 ménages est atteint, il restera 95% des ménages concernés qui n'auront pas fait valoir leurs droits. Le Gouvernement peut-il confirmer cette évidence qu'il n'est pas question dès le 17 juin d'abandonner cette frange de la population qui vit de fait dans la misère, et que d'autres vagues de la campagne JU-lien.org seront lancées ?**
- 2. Selon le Rapport social 2021, quelque 10'000 personnes vivent en situation de pauvreté dans le Jura. Comme 3'500 d'entre elles sont considérées comme des non-recourants à leurs droits, doit-on comprendre que 6'500 autres personnes sont simplement pauvres, mais sans droits pour changer ce fait ?**
- 3. Même si, comme on l'espère, le 100% des 3'500 personnes composant les 2'000 ménages estimés recourent finalement aux prestations auxquelles elles ont droit, des mesures autres que le programme JU-lien.org seront-elles développées pour que les 6'500 personnes non touchées quittent leur situation de pauvreté ?**
- 4. Quelle que soit la situation financière de notre canton, le Gouvernement partage-t-il notre avis que la lutte contre la pauvreté touchant une part importante de la population constitue une priorité absolue pour un État qui se prétend civilisé ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)

- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 15 mai 2024